

Séance ordinaire du 13 janvier 2015

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 13 janvier 2015, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-01-001 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant les affaires diverses ouvertes et en y ajoutant le point : Service de Mme Patricia Carrier pour le projet de gymnase.

2015-01-002 Adoption des procès-verbaux des séances du 9, 16 et les deux séances du 22 décembre 2014

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE les procès-verbaux des séances 9, 16 et les deux séances du 22 décembre 2014 soient adoptés et signés tels que présentés.

2015-01-003 Appui aux démarches entreprises par le comité de recrutement de médecins de famille du nord de la MRC du Granit

CONSIDÉRANT QUE 6 600 citoyens des six municipalités du nord de la MRC du Granit comprenant Courcelles, Lambton, St-Romain, St-Sébastien, Stornoway et Stratford sont touchés par le départ de trois médecins de famille exerçant antérieurement sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE le départ de ces médecins a de graves conséquences sur les citoyens de ce secteur, notamment le sentiment d'insécurité et d'angoisse vécu par la clientèle vulnérable, l'engorgement des urgences des hôpitaux de Lac-Mégantic, Thetford Mines et Saint-Georges, ainsi que l'inaccessibilité physique et financière à des services essentiels;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à un médecin de famille est un service de base et prioritaire auquel tous les citoyens devraient pouvoir bénéficier;

(suite de la résolution #2015-01-003)

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses interventions auprès de l'Agence de Santé et des Services Sociaux de l'Estrie (ASSS), le Centre de Santé et Services Sociaux du Granit (CSSS), le Groupe de médecine familiale du Granit (GMF), le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) ont été effectuées et qu'aucune d'entre elles n'a porté fruit;

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de Services Communautaires (CLSC) situé à Lambton est adapté à la pratique de la médecine – secteur public, et qu'il est déplorable de constater qu'il soit inexploité depuis un bon nombre d'années;

CONSIDÉRANT QUE des locaux adaptés à la pratique de la médecine privée sont aussi disponibles;

Il est proposé par M. Marc-André Vallières

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

D'APPUYER les démarches entreprises par le comité de recrutement de médecins de famille du Nord de la MRC du Granit visant à demander au Ministre de la Santé de trouver une solution viable et durable pour que les municipalités éloignées des hôpitaux puissent avoir accès à un médecin de famille, et pour qu'il comble les trois postes de médecins laissés vacants depuis plusieurs mois dans le secteur nord de la MRC du Granit.

2015-01-004 Proposition ministérielle de regroupement des commissions scolaires – Appui à la Commission scolaire des Hauts-Cantons

Attendu la proposition de regroupement des territoires des trois commissions scolaires francophones de l'Estrie déposée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 20 novembre 2014;

Attendu que la proposition prévoit la création d'une seule commission scolaire francophone en Estrie pour le 1er juillet 2016;

Attendu que cette proposition de fusion a été annoncée sans consultation des parties concernées;

Attendu que la proposition de fusion pour l'Estrie évoque de grandes préoccupations soient :

- l'étendue du territoire regroupé (10 195 km²);
- le nombre de MRC couvertes (7);
- le grand nombre d'élèves (plus de 36 000);
- le grand nombre d'établissements (plus de 120);
- la diversité des réalités des milieux regroupés (milieux ruraux et urbains);
- la difficulté de représentation des parents auprès des instances de consultation.

Attendu qu'il est important que le centre des décisions prises par les commissions scolaires, qui sont des gouvernements locaux autonomes, demeure près des citoyens;

Attendu qu'il est essentiel que les commissions scolaires puissent continuer d'exercer la partie de leur mission qui consiste à contribuer au développement socioéconomique de leur milieu;

(suite de la résolution #2015-01-004)

Attendu que cette proposition de fusion ne doit pas se réaliser au détriment des milieux ruraux;

Attendu la demande d'appui, formulée par la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Il est proposé par Madame Julie Demers

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

- A) d'appuyer la contreproposition soumise par la Commission scolaire des Hauts-Cantons au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, contenant un nouveau scénario de réorganisation pour les commissions scolaires francophones de l'Estrie, prévoyant une fusion des commissions scolaires des Hauts-Cantons et des Sommets, de même que le maintien de l'organisation actuelle pour la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke;
- B) d'appuyer les démarches de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, ayant pour but de préserver la représentativité des milieux ruraux auprès du réseau scolaire.

** La directrice générale & secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 10 décembre 2014 au 13 janvier 2015, ainsi qu'une liste des réquisitions autorisées par des employés municipaux, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. Un résumé des salaires versés du 1er au 31 décembre 2014 est également déposé.

2015-01-005 Compte du mois

Il est proposé par M. Marc-André Vallières

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE les comptes présentés par la secrétaire-trésorière en date du 13 janvier 2015 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201500004 à 201500052 sont émis.

Période d'information (19 h 40)

2015-01-006 Don à la Fabrique St-Joseph des Monts, secteur Notre-Dame-des-Bois

Attendu que les gestionnaires de la Fabrique St-Joseph des Monts, secteur Notre-Dame-des-Bois organisent quatre bingos comme activité de financement;

Attendu que l'organisme aimerait obtenir un don de la municipalité pour aider à payer le coût de location de la salle du centre communautaire;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal accepte de faire un don de 300 \$ à la Fabrique, secteur Notre-Dame-des-Bois.

**2015-01-007 Don au comité « Sentier des pèlerins du
mont St-Joseph**

Attendu que le comité du « Sentier des pèlerins du mont St-Joseph » fait une demande de don à la municipalité pour l'aider dans leur démarche de démarrage;

Attendu que l'objectif de ce comité est de créer un sentier pédestre dans le but de recréer le sentier des pèlerins du Mont St-Joseph ;

Attendu que ce sentier serait un attrait supplémentaire pour notre municipalité, contribuerait à une hausse de la clientèle touristique, ce type de randonnée semble être en augmentation au Québec et aux États-Unis ;

Attendu que le tourisme est une activité économique importante et contribue à l'essor des commerces de la municipalité;

Il est proposé par M. Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte de faire un don de 500\$ au comité.

**2015-01-008 AVIS DE MOTION — Règlement déterminant
le taux de taxation et les conditions de
perception pour l'exercice financier 2015**

Madame Joanne Savage, conseillère, donne avis de motion qu'un règlement déterminant le taux de taxation et les conditions de perception pour l'exercice financier 2015 sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

**2015-01-009 AVIS DE MOTION — Règlement de
tarification relatif à la vidange des fosses
septiques en l'an 2015**

Monsieur Raymond Goyette, conseiller, donne avis de motion qu'un règlement de tarification relatif à la vidange des fosses septiques en l'an 2015 sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

**2015-01-010 AVIS DE MOTION — Règlement de
tarification relatif au déneigement du
secteur Domaine des Appalaches pour
l'année 2015**

Madame Julie Demers, conseillère, donne avis de motion qu'un règlement de tarification relatif au déneigement du secteur Domaine des Appalaches pour l'année 2015 sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

**2015-01-011 AVIS DE MOTION — Règlement de
tarification relatif au déneigement du
chemin Marcil pour l'année 2015**

Madame Rita Fortier, conseillère, donne avis de motion qu'un règlement de tarification relatif au déneigement du chemin Marcil pour l'année 2015 sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

**2015-01-012 Adhésion annuelle à l'association des
directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de Madame Guylaine Blais à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour la somme de 419.00 + taxes. Ainsi que l'adhésion à l'assurance protection, ainsi qu'au service Posaction et Coachtel, le tout pour un montant supplémentaire de 254 \$ taxes incluses.

**2015-01-013 Formation d'un pompier 1 – demande
d'aide financière au programme d'aide
financière pour la formation des pompiers
volontaires ou à temps partiel**

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-des-Bois désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-des-Bois prévoit la formation d'un pompier au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Granit en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Granit.

2015-01-014 Achat de chaînes pour le camion Western

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat d'une chaîne pour une roue avant du camion Western ainsi que deux chaînes pour les roues arrière. QUE des offres de prix soient prises à plus d'un endroit.

2015-01-015 Achat de pancarte pour travaux de soufflage

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat d'une pancarte pour identifier qu'il y a des travaux de soufflage en cours.

2015-01-016 Adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

Il est proposé par M. Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de l'inspecteur municipal, Monsieur Ghislain Lambert, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) au coût de 373.67 \$ taxes incluses.

2015-01-017 Inscription de l'inspecteur au congrès de la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec)

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal autorise l'inscription de l'inspecteur au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ). Que le paiement de 550 \$ + taxes soit émis et envoyé avec le formulaire d'inscription. Tous les frais encourus par ce congrès sont assumés par la municipalité.

2015-01-018 Participation au SAE PLUS

Considérant que:

- ✓ Granit Action, organisme à but non lucratif soutenu par Québec en Forme prônant les saines habitudes de vie auprès des jeunes granitois de 0-17 ans et de leur famille, a investi en moyenne 14 000\$/an dans les SAE et ce depuis 10 ans.

- ✓ La fin du financement de Québec en Forme est prévue pour le 30 juin 2017;
- ✓ Les municipalités sont totalement responsables en cas d'accident, d'incident, de poursuites, etc. en offrant un SAE payant (utilisateur-payeur);
- ✓ À la suite d'une rencontre bilan regroupant les intervenants de la MRC du Granit et de Granit Action œuvrant au sein des SAE, des écarts importants ont été soulignés au niveau de l'animation des enfants, de la sécurité, de l'encadrement et de l'aménagement des lieux;
- ✓ Suite à ce constat, des critères de base d'un SAE ont été élaborés en partenariat avec la MRC du Granit et Granit Action.
- ✓ La MRC du Granit offrira dès l'été 2015 l'accréditation SAE PLUS aux municipalités se conformant à la majorité des critères de base.
- ✓ Les municipalités participantes recevront les services de formations aux animateurs, de suivis et d'accompagnement tout au long de l'été.
- ✓ 13 municipalités sur 20 ont signé la Charte des SHV.

Il est proposé par Madame Joanne Savage

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois s'engage à payer le montant de base de 700 \$ en plus des frais reliés à l'achat de nourriture (ateliers de cuisine-nutrition), à la formation en secourisme et à la formation DAFA (repas et hébergement) pour recevoir les services de la MRC du Granit, en collaboration avec Granit Action, dans le cadre du projet SAE PLUS et qui comprend :

- Formation DAFA obligatoire pour tous les animateurs de SAE;
- 1 journée de planification et de programmation;
- 1 journée de formation en secourisme;
- Accompagnement du coordonnateur adjoint et de la technicienne en loisirs MRC auprès des animateurs et des responsables SAE;
- Ateliers saines habitudes de vie offerts par Granit Action;
- Cartable d'outils clés en main pour les animateurs, coordonnateurs et responsables SAE. Marche à suivre pour les municipalités;
- Tableau des collations réutilisable et outils visuels pour promouvoir les saines habitudes de vie.
- T-shirt SAE Plus avec le logo de la municipalité fournis aux animateurs

2015-01-019 Achat d'une porte et d'un ferme-porte pour la toilette sèche de la halte routière

Attendu que la porte de la toilette sèche de la halte routière est brisée, et que le vent peut être en partie responsable de se bris ;

Attendu qu'on a eu aussi des problèmes avec la porte de la toilette sèche du terrain de balle ;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une nouvelle porte pour la toilette de la halte routière, et qu'on y installe le ferme-porte qu'on a déjà en main.

QUE le conseil autorise également l'achat d'une porte et d'un ferme-porte pour la toilette du terrain de balle, si nécessaire.

2015-01-020 Achat d'un moteur d'ouvre-porte pour le garage de la zamboni

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat d'un moteur pour l'ouvre-porte du garage de la zamboni.

2015-01-021 Achat d'un projecteur et d'un portable

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat d'un projecteur.

QUE le conseil autorise l'achat d'un portable pour l'équipe qui prépare le journal « Plein la vue ».

2015-01-022 Réparation de la porte d'un four du centre communautaire

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise la réparation/remplacement d'une porte du four du centre communautaire.

2015-01-023 Participation au projet de sacs à mots de la Constellation 0-5 ans

Attendu que l'organisme « la Constellation 0-5 ans » possède un sac à mots, soit un sac à dos en forme d'abeille qui contient des livres, revues, jeu, etc. pour éveiller les tout-petits à la lecture ;

Attendu que ce sac est prêté pour une période de 4 mois et qu'on doit le rendre disponible aux familles de notre municipalité ;

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte de participer à ce projet, et que le sac sera remis à la bibliothèque municipale pour en faciliter la location.

2015-01-024 Service de Mme Patricia Carrier pour le projet de gymnase

Attendu qu'il serait intéressant de retenir les services de Mme Patricia Carrier, agente en loisir de la MRC du Granit, pour la préparation de notre demande de subvention pour le projet de gymnase et locaux communautaires ;

Attendu que ces services nous seront facturés par la MRC du Granit ;

(suite de la résolution #2015-01-024)

Il est proposé par M. Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte de retenir les services de Mme Carrier pour une période d'environ 40h.

**2015-01-025 Achat d'une lumière pour l'aile de côté du
camion Western**

Attendu qu'il est obligatoire d'avoir une lumière sur l'aile de côté de nos camions de déneigement ;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise l'achat d'une lumière conforme pour mettre sur l'aile de côté du camion Western.

Période de questions (20 h 30)

2015-01-026 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la présente séance soit levée.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière

(Il est 20 h 40)